



Compte rendu CSE Siège ordinaire 01 et 02 décembre 2021

Vos représentants Force Ouvrière au CSE Siège

Vos élu-e-s : Marie-Pierre SAMITIER, Océan GRENIER, Bernadette BALLAND, Frédéric BRODA, Alexandre FAVEL et représentant syndical au CSE : Bertrand CHAPEAU

Ordre du jour CSE Siège ordinaire

- Information/consultation sur l'étape 2 de la phase 2 du projet de développement des activités du CDE – finalisation de la mise en place d'un CDE unique sur le site MFTV
- Point d'information sur le télétravail
- Dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération des jeux olympiques d'hiver de 2022
- Dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération des jeux paralympiques d'hiver de 2022
- Bilan handicap 2020
- Présentation du projet de plan de développement des compétences 2022
- Présentation de la synthèse des DUER et PAPRIACT mis à jour en 2021
- Travaux de mise en conformité en matière d'électricité pour les plateaux du Siège
- Vie du CSE

DÉPART A LA RETRAITE DU SECRÉTAIRE DU CSE DU SIEGE MARC CHAUVELOT

L'instance qui s'est réunie en CSE ordinaire les 1^{er} et 2 décembre 2021 a été la dernière pour le secrétaire Marc Chauvelot qui part à la retraite en cette fin d'année 2021. Nous tenons à saluer le travail effectué par le Secrétaire, militant fidèle de la CGT, et défenseur des droits des salariés. FO et la CGT ont effectué un travail collectif au sein du

bureau du CSE pendant cette mandature avec la présence chaleureuse et efficace de Marc Chauvelot. Le Président du CSE Laurent Benhayoun lui a d'ailleurs rendu hommage, lisant un texte écrit avec une plume alerte et pleine d'humour. Marc Chauvelot quitte donc l'entreprise dans le cadre de la RCC et nous lui souhaitons une belle retraite.

INFORMATION CONSULTATION SUR L'ÉTAPE 2 DE LA PHASE 2 DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DU CDE FINALISATION DE LA MISE EN PLACE D'UN CDE UNIQUE SUR LE SITE MFTV

Ce projet d'un CDE unique concerne initialement environ 130 postes. Environ 30 salariés de la maintenance ont été transférés à la Media Factory. Aujourd'hui, le calcul est simple : il reste un effectif de 73 postes, Force Ouvrière a souligné que cette réduction d'effectif allait inévitablement impacter les conditions de travail des salariés.

Les travaux du cabinet CEDAET ont été présentés à l'ensemble des élus pour préparer

un document sur les conséquences du projet. Une étude sera faite sur l'évolution des métiers, la formation, l'organisation du travail, l'emploi, et l'aménagement des lieux concernés. Le cabinet d'expertise fera une immersion dans les équipes du Siège et à Varet, et rencontrera les responsables du projet.

INFORMATION SUR LE TELETRAVAIL

Au total, 1920 avenants ont été signés dans l'entreprise, la majorité étant au Siège : 1344 avenants à Paris et région parisienne pour 2,5 jours de télétravail par semaine en moyenne.

Les détails :

- 146 à la direction de l'information
- 55 À la présidence et au secrétariat général
- 244 aux RH
- 300 À la direction antenne et programme
- 63 au marketing
- 536 aux moyens et fabrication

Certains managers ont présenté le télétravail comme une obligation aux salariés de leurs services, d'autres ont été réticents à l'accorder. Les élus Force Ouvrière ont demandé que le droit strict s'applique.

Des tutoriels ont été fabriqués et diffusés pour que chacun puisse avoir des réponses, la direction a annoncé vouloir proposer des ateliers de réflexion et de partage sur la question pour mieux s'organiser et équilibrer le temps de travail entre présentiel et distanciel.

Du 13 décembre 2021 au 9 janvier 2022, la direction a rappelé le principe du retour du télétravail à 100% quand c'est possible. Ensuite, tout dépendra de la situation sanitaire. Les élus ont à nouveau attiré l'attention de la direction sur les *open space* où le virus se transmet plus facilement, faute de cloisons, et avec la proximité des salariés les uns avec les autres.

DÉROGATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2022

Cette demande de dérogation est faite pour les salariés du Siège qui se rendront à Peking, ainsi que les équipes de nuit en Régie 3.

L'expérience des JO de Tokyo va permettre de rectifier des erreurs sur la planification qui avait été rencontrée en régie 3.

Il s'agit de prendre en compte l'évolution sanitaire en Chine avec la pandémie, les difficultés climatiques et organisationnelles, et les difficultés techniques.

Les éclairagistes, les machinistes, AISO et chargés de production ... seront particulièrement sous tension.

Au total 10 salariés devraient enchaîner les JO et les Paralympiques.

À noter, il y aura un protocole sanitaire très strict. Les élus ont manifesté leur inquiétude sur la question du nouveau variant, omicron, et la direction a souligné que la Chine n'a pas l'intention d'annuler les jeux olympiques. Le protocole sanitaire sera équivalent à celui de Tokyo avec la présence d'un référent Covid, deux tests avant le départ, un test à l'arrivée à l'aéroport et puis des tests quotidiens. Les équipes seront cantonnées dans une « bulle », il sera possible de faire des interviews physiquement avec les athlètes une fois que les compétitions auront eu lieu.

BILAN HANDICAP 2020

Il reste encore des efforts à faire pour permettre l'insertion des handicapés à France-Télévisions. En 2020, au siège, sur 3506 collaborateurs, 247 étaient des salariés handicapés. Ce sont surtout des cadres des services « Gestion d'entreprise ». « Production, fabrication, technologies ». Le budget alloué n'est pas pleinement

utilisé : en 2020 il s'élevait à 420 000€ et n'a été utilisé qu'à 32, 65% pour le Siège.

En 2021, un nouvel accord handicap groupe (le 4è) a été signé le 24 février pour une durée de trois ans.

Les élus ont rappelé que l'insertion des salariés handicapés concerne tous les services, il en va de notre responsabilité à l'égard des plus vulnérables.

PRÉSENTATION DU PROJET DE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2022

Ce plan de développement des compétences se rapporte à la note d'orientation à trois ans qui prévoit les axes de valorisation : évolutions éditoriales, visibilité des outre-mer, organisation et qualité de vie au travail etc...

Pour les élus, il est dommage que la formation sur le harcèlement moral et sexuel ne fasse pas partie des formations obligatoires. En effet dans le contexte actuel, elle est indispensable est essentielle.

POINT D'ÉTAPE ÉLECTRICITÉ

Le service éclairage des plateaux du siège reste sous haute-tension. Les techniciens réclament des garanties en termes de charge de travail, de sécurité, d'emploi et de qualification.

Pour les élus de FO, les problèmes de sécurité justifient que le nombre d'ETP soit maintenu.

La direction a précisé que le plateau de sera arrêté les 15 derniers jours de 2021.

Les élus attendent la finalisation de l'appel d'offres pour le service de maintenance.

VIE DU CSE

L'arbre de Noël a eu lieu au musée des arts forains : 2700 participants ont profité des manèges et des attractions ainsi que des buffets.

Cette année, le bureau a augmenté le montant des bons de Noël : 100€ par adulte et 70 € par enfant. Ceci dans le cadre d'une politique tournée vers les besoins des salariés.

Dans les semaines qui viennent, un chèque culture de 30 € sera offert sous forme numérique. Enfin une offre « salto » est proposée à un tarif très préférentiel.

Les élus FO souhaitent à tous de belles fêtes de fin d'année.

Le prochain CSE Siège en janvier.